

En partenariat avec Lexbase





Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille Place Déliot 59000 Lille

Métro Ligne 2 - Station Porte de Douai







COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE DOUAL TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE POLIEN







Journée Jacques Lepers V^{ÈMES} RENCONTRES INTERRÉGIONALES DU DROIT PUBLIC

ADMINISTRATION, ADMINISTRÉS: UN DROIT À L'ERREUR POUR TOUS?

VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2019 FACULTÉ DE DROIT DE LILLE - AMPHI CASSIN

Café d'accueil

Allocutions d'ouverture 9h00

> Jean-Gabriel CONTAMIN, Doyen de la Faculté de droit de Lille Elsa BERNARD, Professeure de droit public à l'Université de Lille, co-responsable de l'ERDP-CRDP

Jean-Baptiste DUBRULLE, Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Lille

Catherine FISCHER-HIRTZ, Présidente du Tribunal administratif d'Amiens

9h30 Présidence de Mme Catherine FISCHER-HIRTZ.

Présidente du Tribunal administratif d'Amiens

La genèse de la loi pour un État au service d'une société de confiance (ESSOC)

Par M. Thierry TUOT, Conseiller d'État, Président adjoint de la section de l'intérieur du Conseil d'État

L'équilibre entre les administrations et les administrés Par Mme Laëtitia JANICOT, Professeure de droit public à l'Université de Cerqy-Pontoise

La marge d'erreur accordée à l'administration

Par M. Louis DUTHEILLET DE LAMOTHE, Rapporteur public près la 6ème chambre de la section du contentieux du Conseil d'Etat

11h45 Débats avec la salle

12h00 Buffet déjeunatoire

En partenariat avec :



Coordination du projet:

Hervé GUILLOU

Premier Vice-président du Tribunal administratif de Lille Paul-Louis ALBERTINI

Président de chambre à la Cour administrative d'appel de Douai Patrick MEUNIER

Professeur des Universités, Co-directeur de l'équipe de recherche en droit public, Université de Lille François WILINSKI

Avocat, Responsable de la commission de droit public, Barreau de Lille

13h15 Travaux en ateliers¹ (Salles de la Faculté de droit)

1. Droit fiscal Quel droit à l'erreur pour les contribuables? Pour leurs conseils? Pour l'administration?

A qui profite l'erreur? Droit à l'erreur :

gers

Patrick MINNE Vice-Président, TA de Rouen TA de Lille Michael DELATTRE

Barreau de Lille Jean-Michel RIOU Vice-Président, TA de Lillle

Jacques KRAWCZYK Hervé CASSARA Premier conseiller. Sanjay NAVY

Avocat, Barreau de Lille Xavier Professeur,

CAA de Douai **David DEHARBE** Avocat, Avocat, Barreau de Lille Jean-Jacques VANDENDRIESSCHE MARTEL MCF Associé, IEP de Lille Université de Lille

Premier conseiller.

2. Droit des étran- 3. Droit de l'ur-4. Droit de la combanisme et de mande publique l'environnement Droit à l'erreur: la recherche permavers une régularisa- nente d'un équition systématique? libre?

> Bertrand BAILLARD Rapporteur public, TA d'Amiens Kévin **HOLTERBACH** Avocat, Barreau de Lille **Mathias AMILHAT** MCF, Université de Lille

Reprise en séance plénière,

Présidence de M. Jean-François MOUTTE, Conseiller d'Etat, 15h30 Président de la Cour administrative d'appel de Douai

Restitution des travaux en ateliers

L'Europe et le droit à l'erreur dans la Convention de sauve-16h00 garde des droits de l'homme et des libertés fondamentales Par M. le Professeur Mário AROSO DE ALMEIDA, Expert auprès du Conseil de l'Europe (Sous réserve de confirmation)

16h30 Débats avec la salle

17h00 Clôture

(1): Avec la collaboration des membres du laboratoire ERDP/CRDP de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Lille

☐ Madame ☐ Mo	onsieur 🗌 Maîtr	e (<u>6h00 de f</u>	ormation vali	<u>dées</u>)
Nom*:				
Prénom*:				
Qualité*:				
Tél.:				
Courriel*:				
Souhaite participer au	ux V ^{èmes} Rencontres	interrégion	ales du droit p	ublic
Choix de l'atelier*:	□1 □2	□ 3	□ 4	
Participe au buffet déjeunatoire * : \square Oui \square Non				
*: champ obligatoire				CREGION,
	À retourner avant le 6 se	•	: :	RI



Palais de justice - 13 avenue du Peuple Belge - 59034 Lille Cedex 03 20 12 16 99 - contact@avocats-lille.com